

## Conseil Communal - Séance du 27/11/2023

Réponse aux interpellations de Mme Carine CLOTUCHE,  
Monsieur Jean-Paul TASSET et Monsieur Fabrice DREZE

### **Objet : Contrôle systématique des mendiants et toxicomanes au centre-ville de Liège**

Madame la Conseillère,

L'affectation et les missions plus précises des 80 policiers ont été faites en concertation avec Monsieur le Chef de corps que je remercie d'avoir fait les efforts nécessaires alors que la Police est déjà fortement sollicitée tant en nombre de missions qu'en effectifs.

Je dirai que cette mission se déroulera aussi longtemps que nécessaire sauf avis contraire du Chef de corps et après discussion.

Outre les contrôles, d'autres mesures sociales, certainement. Nous avons un réseau social fort diversifié et la Police oriente systématiquement les personnes vers ce réseau. Nous aurons des moyens complémentaires en matière de housing first, dont tout le monde considère que c'est la mesure la plus importante puisque nous avons répondu à l'appel à projet de Madame la Ministre Christie Morreale et que nous savons que notre dossier sera accueilli favorablement.

Le problème risque-t-il de se déplacer dans d'autres quartiers ?

Certainement. Il y a là un risque, nous verrons comment affronter ce problème lorsqu'il se posera. Toujours en concertation avec Monsieur le Chef de corps et les services sociaux. Cela dit, ce que je demande, c'est que chaque ville et commune de Wallonie prenne sa part et je

dirai même, chaque pays. Je rappelle que les 4 dernières personnes en état de nécessité avec lesquelles je me suis entretenu venaient de Malmedy, de Rochefort, de France et de Namur.

Liège est d'accord de faire sa part et pas plus, puisque nous avons déjà beaucoup de soucis.

J'en viens à l'interpellation du MR, je sais que quand Pierre Kroll dit que « Normalement on ne peut pas », il envisage les délits qui ne sont pas trop graves, puisqu'il est clair qu'à partir d'un certain degré de gravité, il conviendra avec nous que la réaction des forces de l'ordre et de la magistrature est à la hauteur du problème. Cela dit : quel est l'apaisement à poursuivre en ce qui concerne l'espace public ?

D'abord un moment bien précis, c'est l'achèvement des travaux impactant du tram. Ces travaux ont complètement désorganisé la gestion de l'espace public et ils vont se terminer. Il faut donc veiller à avoir sur cet espace public des événements qualitatifs (politique événementielle), deuxième élément, nous avons sur cet espace public des tas d'éléments matériels qui l'encombrent, au premier rang desquels nous avons évidemment les voitures.

Nous allons prendre un certain nombre de mesures et monsieur le Chef de corps a affecté un Commissaire expérimenté à la mise en place de toute cette politique à la fois du point de vue réglementaire mais aussi du point de vue de la gestion.

Enfin, nous avons la problématique de la précarité et de la toxicomanie. Je ne mêle pas les deux. Ces problèmes de toxicomanie affectent l'ensemble des centres villes européens par la conjonction de l'action de plusieurs mafias et nous sommes là dans un phénomène de marché. Le kilo de cocaïne s'écoule en Europe à 50.000€ et aux USA à 35.000 dollars donc si vous êtes trafiquants vous avez vite fait le compte. Raison pour laquelle tous les centres villes sont affectés, y compris le nôtre.

Nous avons un travail policier qui est tout à fait correct et récemment la Police m'a fait état d'une arrestation importante qui n'a pas été suivie d'effets à un autre niveau de la chaîne de la répression. La magistrature fait ce qu'elle peut mais je vous dirai qu'à ce niveau-là, ce grand trafic, nous devons déplorer l'affaiblissement pendant un temps relativement long de la police judiciaire fédérale et de la magistrature. Le Gouvernement actuel essaye de renverser la machine mais le retard qui a été pris nous est préjudiciable.